

Série B

Cours et juridictions avant 1790

B 1 à 14 B suppl. p. 5	Grand Bailliage de Carcassonne <i>L'institution</i> Quarante-sept grands bailliages sont créés par l'édit du 8 mai 1788 pour diminuer l'importance excessive des parlements et le nombre des appels qui leur étaient déférés : ils ont le pouvoir de juger souverainement les affaires inférieures à 20 000 livres et, au criminel, les causes des roturiers. Le Grand Bailliage de Carcassonne est installé le 2 juin 1788. Il est formé par la réunion des présidiaux de Carcassonne, de Limoux, de Béziers et de Pamiers. Il est supprimé, comme tous les autres grands bailliages par déclaration royale du 23 septembre 1788. <i>Compétence : civil et criminel en première instance et en appel.</i> <i>Composition du fonds</i> Procès-verbaux et pièces de procédure civiles et criminelles, 1788.	1788
B 15 à 917 B suppl. p. 6-16	Sénéchaussée présidiale de Carcassonne <i>L'institution</i> La sénéchaussée de Carcassonne est créée vers 1230 et forme avec celle de Beaucaire, puis avec celle de Toulouse, l'une des trois grandes circonscriptions entre lesquelles la royauté divise le Languedoc aussitôt après sa conquête. Son ressort est restreint de manière très sensible à partir du milieu du XVI ^e siècle par l'érection successive des sénéchaussées de Béziers (1528), de Montpellier (1552), de Limoux (1642), de Pamiers (1646) et de Castres. L'édit de mars 1552 promeut la sénéchaussée au rang d'un présidial. <i>Compétence : civil et criminel en première instance et en appel.</i> A signaler : concerne aussi un grand nombre de juridictions situées dans les limites du Tarn (greffe et tablier d'Albigeois en la cour du sénéchal ; appels portés par nombreuses juridictions situées dans les limites du Tarn). <i>Composition du fonds</i> Organisation et fonctionnement de l'institution (XVI ^e -XVIII ^e s.), enregistrement des édits et ordonnances royales (1556-1790), insinuations (1564-1789), Etats Généraux de 1789 (dont les cahiers de doléances) <i>Sénéchaussée</i> Procès-verbaux et pièces de procédures civiles et criminelles (en première instance et sur appels), 1591-1790 <i>Présidial</i> Procès-verbaux et pièces de procédures civiles et criminelles (en première instance et sur appels), 1611-1789	1554-1791

B 1963-2795 Sénéchaussée présidiale de Castelnaudary ou de Lauragais 1550-1790
B suppl.
p. 17-28

L'institution

Lorsque le pays de Lauragais est uni au domaine royal avec le comté de Toulouse (1271), il constitue une justice ou jugerie, relevant de la sénéchaussée de Toulouse. Erigé en comté en 1477 (lorsque Louis XI en fait échange avec Bertrand de la Tour d'Auvergne contre le comté de Boulogne), le Lauragais est le siège d'une sénéchaussée comtale éphémère. Le roi reprend possession du Lauragais au début du XVI^e siècle ; il appartient un temps à Catherine de Médicis qui l'avait hérité de sa mère, Madeleine de la Tour d'Auvergne.

En 1533, Castelnaudary devient le siège d'une sénéchaussée présidiale. Les édits de 1788 prescrivirent son union au Grand Bailliage de Toulouse.

Compétence : civil et criminel en première instance et en appel.

Ressort : s'étend à l'ouest et au sud-ouest, jusqu'aux abords de Toulouse et à la rivière Ariège ; au nord et au nord-est, jusqu'aux pays de Lanta, de Cuq-Toulza, de Sorèze et de Durfort. La création de la sénéchaussée de Limoux en 1642 lui enlève à ses franges méridionales une dizaine de localités « audoises », parmi lesquelles Fajac-la-Rellenque, Gaja-la-Selve et Fanjeaux.

Composition du fonds

Organisation et fonctionnement de l'institution (XVII^e-XVIII^e s.), enregistrement des édits et ordonnances royales (1553-1789), insinuations (1553-1790), hommages faits à Catherine de Médicis par ses vassaux du comté de Lauragais (1550-1551), sentences des commissaires royaux sur la rébellion de 1632

Sénéchaussée

Procès-verbaux et pièces de procédures civiles et criminelles (en première instance et sur appels), XVI^e s.-1790

Présidial

Procès-verbaux et pièces de procédures civiles et criminelles (en première instance et sur appels), XVI^e s.-1791

B suppl.
p. 29-55
et 213

Sénéchaussée présidiale de Limoux 1522-1790

L'institution

En 1558, est créée à Limoux une sénéchaussée présidiale démembrée de celle de Carcassonne. De fait, cette création demeure sans lendemain du fait de l'opposition des magistrats carcassonnais et des Etats du Languedoc. Son établissement définitif n'a lieu qu'en 1642 (édit de juin) au moment de la campagne du Roussillon : les Limouxins ont fait habilement valoir que la préservation de l'ordre public s'avérait utile dans un pays voisin de l'ennemi et dans une région au relief accidenté.

Compétence : civil et criminel en première instance et en appel.

Ressort : embrasse le diocèse ecclésiastique d'Alet et l'officialat de Limoux, le Val de Daigne, saint-Hilaire et ses environs, la partie montagnieuse des Corbières et du Termenès ainsi qu'une dizaine de localités détachées de la sénéchaussée de Castelnaudary. Pénètre dans l'actuel département de l'Ariège (région de Mirepoix, de Lavelanet, de Laroque d'Olmes) et des Pyrénées-Orientales (Fenouillèdes).

Composition du fonds

Organisation et fonctionnement de l'institution, enregistrement des édits et ordonnances royales (1715-1790), insinuations (1644-1790), hommages faits à Catherine de Médicis par ses vassaux du comté de Lauragais (1550-1551), sentences des commissaires royaux sur la rébellion de 1632

Sénéchaussée

Procès-verbaux et pièces de procédures civiles et criminelles (en première instance et sur appels), XVII^e s.-XVIII^e s.

Présidial

Procès-verbaux et pièces de procédures civiles et criminelles (en première instance et sur appels), XVII^e s.-XVIII^e s.

B suppl. p. 4 et p. 56	Autres sénéchaussées hors actuel département de l'Aude (fragments de fonds) 1739-1785
	<i>Sénéchaussée de Béziers</i> : procédures criminelles (1739)
	<i>Sénéchaussée de Pamiers</i> : procédures criminelles (1785)

Juridictions d'exception

B 918-980	Cour conservatoire du Sceau Mage de la sénéchaussée de Carcassonne	1668-1750
------------------	---	------------------

B suppl. p. 73 *L'institution*

et p. 74

Il s'agit d'une des cours « rigoureuses » apparues en Languedoc dès la fin du XIII^e siècle (Sceau Mage de Toulouse, Grand Sceau royal de Béziers, Petit Scel de Montpellier).

Il existait aussi la Cour conservatoire du Sceau Mage de la sénéchaussée de Carcassonne au siège et membre de Narbonne (même greffe que la viguerie royale de Narbonne).

Compétence : litiges relatifs à l'exécution des contrats passés en matière commerciale « sous la rigueur de son sceau ».

Composition du fonds

Registres d'audiences pour Carcassonne (1668-1673) et pour Narbonne (1705-1749), qualités (1676-1681), sentences pour Carcassonne (1668-1750) et pour Narbonne (1715-1716).

B 981	Subdélégation des domaines	1690-1695
--------------	-----------------------------------	------------------

L'institution

La Chambre des domaines de la sénéchaussée de Carcassonne est supprimée par l'édit de novembre 1690 et réunie par souci d'économie et d'efficacité à la Cour des Comptes de Montpellier. Quelques affaires locales sont jugées sur place par un conseiller au présidial, commissaire subdélégué.

Compétence : litiges concernant le domaine royal.

Composition du fonds

Sentences rendues par le commissaire subdélégué dans des procédures poursuivies par les fermiers du domaine.

- | | | |
|---------------------------|---|----------------------|
| B 982 | Commission des monnaies | 1716-1717 |
| B suppl. p. 77 | Monnaie de Narbonne | 1594-1708 |
| | <i>L'institution</i> | |
| | Commission des monnaies : il ne s'agit pas à proprement parler d'une juridiction autonome mais d'une commission temporaire donnée à un magistrat de la sénéchaussée pour informer sur le fait des monnaies. | |
| | Cour de la Monnaie de Narbonne : greffe à Narbonne | |
| | <i>Compétence : la monnaie.</i> | |
| | <i>Composition du fonds</i> | |
| | Commission : enquêtes sur la circulation de monnaies et la fabrication de fausse monnaie (1716-1717). Narbonne : registres du greffe (1649-1706), délibérations du corps des maîtres-orfèvres jurés de Narbonne (1704-1707) | |
|
B 983 |
Commission aux saisies réelles |
1692-1704 |
| | <i>L'institution</i> | |
| | Il ne s'agit pas à proprement parler d'une juridiction autonome mais d'une commission donnée au juge-mage, commissaire-né ou à un magistrat de la sénéchaussée, commissaire-député. | |
| | <i>Compétence : les saisies.</i> | |
| | <i>Composition du fonds</i> | |
| | Sentences (1692-1704). | |
|
B 984-1002 |
Justice de l'équivalent |
1659-an V |
| B suppl. p. 76 | <i>L'institution</i> | |
| | On appelait équivalent l'ensemble des impôts indirects (droits sur la viande, le poisson, le vin) que la monarchie a autorisé la province de Languedoc à percevoir à son profit, depuis le milieu du XV ^e siècle à la place des aides, et moyennant l'attribution au trésor royal d'une somme fixe appelée préciput. | |
| | Carcassonne est le siège d'une juridiction de l'équivalent confiée à un juge conservateur, longtemps le viguier de Carcassonne ou un magistrat de la sénéchaussée. Les appels se faisaient devant la Cour des Comptes et des Aides de Montpellier. | |
| | <i>Compétence : les contentieux concernant le droit d'équivalent.</i> | |
| | Ressort réduit au début du XVII ^e siècle aux diocèses civils de Carcassonne, d'Albi, de Castres, d'Alet, de Mirepoix ainsi qu'à l'officialat de Limoux. | |
| | A partir de 1764, ressort réduit aux diocèses civils de Carcassonne, d'Alet, de Limoux et de Mirepoix. | |
| | <i>Composition du fonds</i> | |
| | Verbaux et déclarations (1713-1789), sentences et procédures (1659-1789), registres des audiences (1761-an V) | |
|
B suppl. p. 70 |
Bureau général de la foraine de Narbonne, maîtrise des ports, ponts et passages |
1569-1707 |
| | <i>L'institution</i> | |
| | Bureau de la foraine : perception de l'imposition pesant sur les denrées envoyées à l'extérieur du royaume. Maîtrise des ports, chemins et passages : perception des traites sur l'envoi des vins à l'étranger, | |

entretien des voies de communication. Voir le guide de la série C (sous-série 71 C)

Composition du fonds

Délibérations du conseil (1584-1683), enregistrement des causes tenues sur la réparation des chemins (1584-1587), enregistrement des déclarations et procès-verbaux (1569-1707)

Juridictions inférieures royales

- | | | |
|---|---|------------------|
| B 1003-1116 | Viguerie de Carcassonne | 1670-1716 |
| | <i>L'institution</i> | |
| | Juridiction dont les origines sont bien antérieures à celles des sénéchaussées. A la demande des consuls de Carcassonne, qui redoutaient les intrusions du viguier dans la vie municipale, la viguerie est supprimée en 1713 et incorporée à la sénéchaussée. | |
| | <i>Compétence : justice en première instance au civil et au criminel (affaires touchant dans le principe au domaine royal)</i> | |
| | A la viguerie de Carcassonne, furent réunies, vraisemblablement dans la première moitié du XIV ^e siècle, les vigueries de Cabardès et de Minervois. | |
| | <i>Composition du fonds</i> | |
| | Insinuations (1694-1711), sentences et procédures civiles (1670-1716), procédures criminelles (1683-1713). | |
| B 1117-1181
B suppl. p. 58 | Prévôté et connétablie de la Cité et Ville Haute de Carcassonne | 1680-1790 |
| | <i>L'institution</i> | |
| | Juridiction qui resta en activité jusqu'en 1790. Privilège obtenu par les habitants de la Cité de Carcassonne en compensation de leurs charges militaires. Présidée par un juge prévôt et connétable au nom du capitaine-gouverneur prévôt et connétable. | |
| | <i>Compétence : affaires civiles et criminelles concernant les habitants de la Cité de Carcassonne, ses faubourgs, les paroisses de Montlégun, Montredon et Saint-Martin-de-Poursan.</i> | |
| | <i>Composition du fonds</i> | |
| | Verbaux (1763-1788), sentences et procédures civiles (1687-1791), enquêtes et contre-enquêtes, auditions, procès-verbaux divers au civil (1714-1789), procédures criminelles (1680-1786). | |
| B suppl. p.65-68 | Viguerie de Narbonne | 1566-1790 |
| | <i>L'institution</i> | |
| | Juridiction dont les origines sont bien antérieures à celles des sénéchaussées. | |
| | <i>Compétence : justice en première instance au civil et au criminel (affaires touchant dans le principe au domaine royal)</i> | |
| | <i>Composition du fonds</i> | |
| | Enregistrement des actes royaux et insinuations (1723-1772), sentences, procédures civiles et criminelles (1566-1790). | |

B suppl. p. 60 Juridiction royale ou bailliage de Coursan, Cuxac et Ouveillan
à 62 1658-1790

L'institution

Par édit royal d'octobre 1778, les trois juridictions royales de Coursan, Cuxac-(d'Aude) et Ouveillan sont supprimées et réunies en un seul siège.

Composition du fonds

Enregistrement des édits et déclarations du roi (1781-1790), procédures civiles et criminelles (1658-1790)

B 1182 Châtellenie de Leucate 1724

L'institution

Jusqu'au rattachement du Roussillon à la France, Leucate, ville frontière fut souvent l'objet d'une surveillance policière de caractère particulier. En 1630, elle devient le siège d'une des sept amirautés créées en Languedoc. La justice qui appartient au domaine jusqu'en 1696 fut aliénée à plusieurs reprises au cours du siècle suivant.

Compétence : affaires civiles et criminelles de la châtellenie de Leucate. Comprit aussi les justices du Lac et de Villefalse.

Composition du fonds

Procédure criminelle (1724).

B 1183-1218 Châtellenie de Montréal 1716-1789

B suppl. p. 237 *L'institution*

Circonscription remontant au XIII^e siècle et pourvue à l'origine d'un vaste ressort, progressivement restreint au XVIII^e siècle.

Compétence : affaires civiles et criminelles de la châtellenie de Montréal. Ressort réduit à la fin de l'Ancien Régime aux justices de Montréal, de Saint-Martin-de-Villéréglan et Villesèquelande.

Composition du fonds

Verbaux, sentences et procédures civiles (1716-1789), procédures criminelles (1753-1789).

B 1219-1220 Châtellenie des Tours de Cabardès 1276-1789

B suppl. p. 118 *L'institution*

La viguerie de Cabardès est unie au XIV^e siècle à celle de Carcassonne et incorporée avec elle en 1713 à la sénéchaussée. Mais la justice de la châtellenie de Cabardès survit jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Compétence : affaires civiles et criminelles de la châtellenie des Tours de Cabardès. Ressort comprenant les villages de Lastours, Fournes, les Ilhes, Limousis, Salsigne et Villanière dont les habitants étaient exempts de taille comme chargés de garder les châteaux de Lastours.

Composition du fonds

Privilèges des habitants de la châtellenie (1276-1787), feuilles d'audiences (1767-1773), procédures criminelles (1774-1789).

- B 1221-1245 Cour royale et viguerie de Termenès et Fenouillèdes 1605-1790**
B suppl. p. 70 L'institution
 La viguerie de Termenès est, semble-t-il, unie au XIV^e siècle à celle du Fenouillèdes.
Compétence : affaires civiles et criminelles de la viguerie. Ressort englobant douze justices des Corbières (Bouisse, Duilhac, Vigneveille, etc.) et s'étendant à plus d'une centaine de villages. Appel à la sénéchaussée de Carcassonne puis à celle de Limoux.
Composition du fonds
 Greffe (1700-1786), procédures civiles (1605-1790), procédures criminelles (1680-1789).
- B suppl. p. 59, 63-64 et 69 Juridictions royales (fragments de fonds) 1687-1784**
Juridiction royale de Caudiès-de-Fenouillèdes (Pyrénées-Orientales)
Juridiction royale de Marcorignan (le roi ne possédait que la haute justice ; la moyenne et la basse justice appartenaient à l'abbaye de Fontfroide) : procédures criminelles (1745-1773)
Juridiction royale de Moussan (la juridiction s'exerce au nom du roi les années impaires ; les années paires, la juridiction appartient au chapitre saint-Just de Narbonne) : procédures civiles (1765-1769) et procédures criminelles (1745-1784)
Juridiction royale de Revel : procédures civiles (1736-1769) et criminelles (1687-1734)

Juridictions inférieures seigneuriales

Temporalités des évêques et des établissements religieux

- B 1246-1290 Temporalité de l'évêché de Carcassonne 1698-1790**
B suppl. p. 128 L'institution
-129
 Tribunal rendant la justice au nom de l'évêque de Carcassonne, en tant que seigneur.
Compétence : affaires civiles et criminelles. Ressort comprenant les justices de Fraisse-Cabardès, La Loubatière, Lavalette, Mas-des-Cours, Rouffiac-d'Aude, Villalier et Villedubert.
Composition du fonds
 Greffe et procédures civiles (1698-1790), procédures criminelles (1710-1789).
- B suppl. p. 82 Temporalité de l'évêché d'Alet 1723-1790**
L'institution
 Tribunal rendant la justice au nom de l'évêque d'Alet, en tant que seigneur.
Compétence : affaires civiles et criminelles.
Composition du fonds
 Procédures civiles et criminelles (1723-1790).

- B suppl. p. 243 Temporalité de l'archevêque de Narbonne 1642-1790**
244 L'institution
Tribunal rendant la justice au nom de l'archevêque de Narbonne, en tant que seigneur.
Compétence : affaires civiles et criminelles. S'étend sur une partie de la Cité (partie ouest) et du Bourg de Narbonne, Bize-Minervois, Canet, Capestang, Cruscades, Fontjoncouse, Gruissan, Monteils, Nissan, Peyriac-de-Mer, Saint-Marcel, Salles-d'Aude, Sigean, Ventenac-Minervois, Villedaigne et Villeroze.
Composition du fonds
Greffes et procédures civiles (1642-1790), procédures criminelles (1694-1790).
- B suppl. p. 308 Temporalité de l'évêché de Saint-Papoul 1647-1789**
L'institution
Tribunal rendant la justice au nom de l'évêque de Saint-Papoul, en tant que seigneur.
Compétence : affaires civiles et criminelles.
Composition du fonds
Greffes et procédures civiles (1717-1789), procédures criminelles (1647-1788).
- B 1291-1323 Temporalité du chapitre Saint-Nazaire de Carcassonne 1676-1790**
B suppl. p. 130 L'institution
-131
Tribunal rendant la justice au nom du chapitre cathédral Saint-Nazaire de Carcassonne, en tant que seigneur.
Compétence : affaires civiles et criminelles. Ressort comprenant les justices de Gougens, La Tourette, Les Martyrs, Mas-Cabardès, Miraval-Cabardès, Villalbe, Villesèque-Basse (Alairac), Villeneuve-Minervois.
Composition du fonds
Greffes et procédures civiles (1676-1790), procédures criminelles (1740-1790).
- B suppl. p. 247 Temporalité du chapitre Saint-Paul de Narbonne 1685-1754**
L'institution
Tribunal rendant la justice au nom du chapitre Saint-Paul de Narbonne, en tant que seigneur.
Compétence : affaires civiles et criminelles. Ressort comprenant une partie des territoires de la Cité et du Bourg de Narbonne, Bages, Rieudemont.
Composition du fonds
Greffes et procédures civiles (1737-1754), procédures criminelles (1685-1754).
- B suppl. p. 245 Temporalité du chapitre Saint-Just de Narbonne 1687-1790**
L'institution
Tribunal rendant la justice au nom du chapitre cathédral Saint-Just de Narbonne, en tant que seigneur.
Compétence : affaires civiles et criminelles. Ressort comprenant : Creissan, Homps, Moussan, Névian, Pépieux et Sallèles-d'Aude

Composition du fonds

Greffe et procédures civiles (1687-1790), procédures criminelles (1760-1789).

B suppl. p. 122 Temporalité du prieuré Notre-Dame de Camon (Ariège) 1788

L'institution

Tribunal rendant la justice au nom du prieur de Notre-Dame de Camon, en tant que seigneur.

B 1324-1425 Temporalité de l'abbaye de Caunes 1633-1790

B suppl. p. 135 *L'institution*

Tribunal rendant la justice au nom de l'abbaye de Caunes, en tant que seigneur.

Compétence : affaires civiles et criminelles. Ressort comprenant les justices de Bagnoles, Caunes-Minervois, Citou, Lespinassière, Saint-Frichoux et Trausse.

Composition du fonds

Feuilles d'audiences (1633-1790), greffe et procédures civiles (1714-1790), procédures criminelles (1701-1789).

B suppl. p. 168 Temporalité de l'abbaye de Fontfroide 1690-1790

L'institution

Tribunal rendant la justice au nom de l'abbaye de Fontfroide, en tant que seigneur.

Compétence : affaires civiles et criminelles. Siège à Saint-Nazaire.

Composition du fonds

Greffe et procédures civiles (1750-1787), procédures criminelles (1690-1790).

B 1426-1582 Temporalité de l'abbaye de Lagrasse 1661-1790

B suppl. p. 190 *L'institution*

Tribunal rendant la justice au nom de l'abbaye de Lagrasse, en tant que seigneur.

Compétence : affaires civiles et criminelles. Ressort comprenant les justices de Camplong, Cazilhac, Ferrals, Fontcouverte, Lagrasse et Montlaur. Les appels semblent avoir été portés tantôt à la sénéchaussée de Carcassonne, tantôt à celle de Limoux.

Composition du fonds

Greffe et procédures civiles (1715-1789), procédures criminelles (1661-1789).

B 1583-1589 Temporalité de l'abbaye de Montolieu 1725-1789

B suppl. p. 235 *L'institution*

Tribunal rendant la justice au nom de l'abbaye de Montolieu en tant que seigneur.

Compétence : affaires civiles et criminelles. Ressort comprenant les justices de Brousses, Montolieu, Sainte-Eulalie, Ventenac-Cabardès, Villaret et Villardonnel.

Composition du fonds

Greffe et procédures civiles (1725-1789), procédures criminelles (1725-1788).

- B suppl. p. 246 Temporalité de l'abbé de Saint-Paul de Narbonne 1686-1789**
L'institution
Tribunal rendant la justice au nom de l'abbé de Saint-Paul de Narbonne en tant que seigneur.
Compétence : affaires civiles et criminelles. Ressort comprenant une partie du Bourg de Narbonne et Raissac.
Composition du fonds
Greffes et procédures civiles (1686-1754), procédures criminelles (1716-1789).
- B suppl. p. 272 Temporalité de l'abbaye de Prouille 1659-1790**
L'institution
Tribunal rendant la justice au nom de l'abbaye de Prouille (actuelle commune de Fanjeaux) en tant que seigneur.
Compétence : affaires civiles et criminelles.
Composition du fonds
Greffes et procédures civiles (1732-1787), procédures criminelles (1659-1790).
- B suppl. p. 300 Temporalité de l'abbaye de Saint-Hilaire 1708-1787**
L'institution
Tribunal rendant la justice au nom de l'abbaye de Saint-Hilaire en tant que seigneur.
Compétence : affaires civiles et criminelles.
Composition du fonds
Procédures civiles (1708-1787), procédures criminelles (1713).
- B suppl. p. 312 Temporalité de l'abbaye de Saint-Polycarpe 1705-1790**
L'institution
Tribunal rendant la justice au nom de l'abbaye de Saint-Polycarpe en tant que seigneur.
Compétence : affaires civiles et criminelles. Concerne aussi les lieux de Gaja et Villedieu.
Composition du fonds
Procédures civiles (1713), procédures criminelles (1713).
- B 1590-1593 Temporalité de l'abbaye de Villelongue 1737-1768**
L'institution
Tribunal rendant la justice au nom de l'abbaye de Villelongue en tant que seigneur.
Compétence : affaires civiles et criminelles. Ressort comprenant les justices de Carlipa et de Villelongue.
Composition du fonds
Greffes et procédures civiles (1725-1789), procédures criminelles (1725-1788).

Paréages

- B 1594-1595 Paréage de Caunettes-en-Val 1729-1788**
L'institution
Paréage entre le roi et la chapitre de Carcassonne.

Compétence : affaires civiles et criminelles. Appels à la sénéchaussée de Limoux

Composition du fonds

Greffe et procédures criminelles (1729-1788).

B 1596-1610	Paréage de Conques	1664-1789
	<i>L'institution</i>	
	Paréage entre le roi et l'abbaye de Lagrasse. Cour présidée par un viguier.	
	<i>Compétence : affaires civiles et criminelles.</i>	
	<i>Composition du fonds</i>	
	Procédures civiles (1664-1789), procédures criminelles (1725-1786).	

Justices consulaires

Outre la justice de simple police qui fait partie intégrante de leurs attributions, les consuls de plusieurs localités notables ont exercé la justice criminelle jusqu'à la fin de l'Ancien régime, et parfois en concurrence avec les tribunaux royaux. Généralement leurs archives sont classées dans les archives communales. Quelques fonds ou parties de fonds sont conservés en série B :

B suppl. p. 363	Consulat d'Avignonet (Haute-Garonne)	1741
	<i>Composition du fonds</i>	
	Procédures criminelles (1741).	
C 1140	Consulat de Bize-Minervois	1639-1645
	Registre d'audiences (1639-1645)	
B suppl. p. 364	Consulat de Castelnaudary	1679-1736
	<i>Composition du fonds</i>	
	Procédures criminelles (1679-1736).	
B suppl. p. 365	Consulat de Chalabre	1752-1756
	<i>Composition du fonds</i>	
	Registres d'audiences (1752-1756).	
B suppl. p. 366	Consulat de Labastide-d'Anjou	1684-1719
	<i>Composition du fonds</i>	
	Procédures criminelles (1684-1719).	
B suppl. p. 367	Consulat de La Ginelle (commune d'Airoux)	1686
	<i>Composition du fonds</i>	
	Procédures criminelles (1686).	
B suppl. p. 368	Consulat de Laurabuc	1687
	<i>Composition du fonds</i>	
	Procédures criminelles (1687).	

B suppl. p. 369	Consulat de Mas-Saintes-Puelles <i>Composition du fonds</i> Procédures criminelles (1683-1694).	1683-1694
B suppl. p. 370	Consulat de Mireval-Lauragais <i>Composition du fonds</i> Procédures criminelles (1683-1685).	1683-1685
B suppl. p. 371	Consulat de Molandier <i>Composition du fonds</i> Procédures criminelles (1682).	1682
B suppl. p. 372	Consulat de Saint-Félix-de-Lauragais (Haute-Garonne) <i>Composition du fonds</i> Procédures criminelles (1695).	1695
B suppl. p. 373	Consulat de Saint-Martin-Lalande <i>Composition du fonds</i> Procédures civiles et criminelles (1664-1788).	1664-1788
B suppl. p. 374	Consulat de Villasavary <i>Composition du fonds</i> Procédures criminelles (1717).	1717

Justices seigneuriales laïques

Les justices seigneuriales laïques constituent la grande majorité des juridictions inférieures. Ces petites cours languedociennes font preuve jusqu'à la Révolution française d'une grande vitalité, même si les tribunaux du roi ont eu à cœur, surtout au XVIII^e siècle, de rogner leurs attributions par le biais des cas royaux, c'est-à-dire intéressant l'ordre public (rébellion, port d'armes, hérésie, etc.) dont la connaissance leur était réservée.

Les juges seigneuriaux jouèrent un rôle essentiel dans la vie administrative des communautés villageoises. Ils assuraient normalement la présidence des conseils politiques ou assemblées de notables et des habitants les plus aisés.

Compétence : affaires civiles et criminelles. Portent souvent le titre de justice et de gruerie. La gruerie est une juridiction appelée à connaître des menus délits forestiers.

La plupart de ces fonds sont assez peu conséquents et se composent presque exclusivement de documents postérieurs au milieu du XVIII^e siècle. Les juridictions représentées sont les suivantes (classement par ordre alphabétique) :

A

Aigues-Vives : voir Capendu.

Airoux : justice, 1709-1789 (B suppl. p. 79).

Alaigne : justice, 1742-1790 (B suppl. p. 80). Voir aussi : Pieusse.

Alairac : justice (justices d'Alairac, de Lavax et de Villesèque-Basse), 1744-1790 (B 1763-1776 et B suppl. p. 81).

Alauses : voir Corneille.

Albas : voir Talairan.

Albières : voir Villeroche-Termenès.
Allau (Ariège) : justice, 1745 (B suppl. p. 83).
Alzonne : justice, 1765-1790 (B 1777-1790 et B suppl. p. 84).
Aragon : justice, 1746-1790 (B 1784-1792 et B suppl. p. 85).
Arce et Lapeyre (Vendémies, actuelle commune de Limoux) : justice, 1744-1789 (B suppl. p. 86).
Armissan : justice, 1726-1790 (B suppl. p. 87).
Arques : justice, 1721-1790 (B suppl. p. 88-89).
Arquettes : voir Val-de-Daigne.
Arzens : justice, 1765-1770 (B 1890 et B suppl. p. 90). Voir aussi Corneille et Alauses.
Aunat : viguerie, 1688-1790 (B suppl. p. 91).
Auriac : justice, 1757-1777 (B 1891-1894 et B suppl. p. 92).
Axat : justice, 1746-1747 (B suppl. p. 93).
Azille : voir Jouarres.

B

Badens : justice, 1775-1790 (B 1895-1898 et B suppl. p. 94).
Bagnoles : justice, 1760-1763 (B suppl. p. 95).
Baraigne : justice, 1699-1792 (B suppl. p. 96).
Barbaira : justice, 1783-1790 (B 1899-1900 et B suppl. p. 97).
Barsa (commune de Cazalrenoux) : justice de la terre de Barsa, 1752 (B suppl. p. 98).
Barthe (La) : voir La Barthe.
Beauteville (Haute-Garonne) : justice, 1721-1784 (B suppl. p. 99).
Belcaire : justice, 1788 (B suppl. p. 100).
Bélesta (Ariège) : justice de la baronnie, 1721-1790 (B suppl. p. 101).
Belflou : justice, 1720-1733 (B suppl. p. 102). Voir aussi : La Barthe.
Belfort-de-Voisins (commune de Rennes-les-Bains) : voir Rennes-le-Château.
Bellegarde(-du-Razès) : justice, 1703-1784 (B suppl. p. 103).
Belloc et Queille (Ariège) : justice, 1788 (B suppl. p. 104).
Belvèze(-du-Razès) : justice, 1748-1790 (B suppl. p. 105).
Belvianes et Saint-Martin-Lys : justice, 1774-1786 (B suppl. p. 106).
Berriac : justice, 1785-1790 (B 1901-1903).
Besplas (commune de Villasavary) : justice, 1715-1790 (B suppl. p. 107).
Besse (commune de Festes et Saint-André) : voir Bourigeole.
Bezole (La) : voir La Bezole.
Bézu (Le) : voir Le Bézu.
Bies (commune de Saint-Félix-Lauragais) : justice, 1724 (B suppl. p. 108).
Bizanet : justice, 1723-1789 (B suppl. p. 109).
Bize-Minervo : justice, 1514-1782 (B suppl. p. 110).
Blomac : justice, 1745-1787 (B 1793-1796).
Bouilhonnac : justice, 1769-1772 (B suppl. p. 111).
Bouisse et Monjoi : justice, 1697-1790 (B suppl. p. 112).
Bourigèze : justice, 1694-1736 (B suppl. p. 113).
Bourigeole : voir Tourneboux.
Bousquet (Le) : voir Escouloubre.
Bouttes (commune de Mézerville) : voir La Louvière.

Bram : justice, 1672-1790 (B suppl. p. 114).
Brenac : justice, 1741-1756 (B suppl. p. 115). Voir aussi Nébias.
Bugarach : justice, 1760-1788 (B suppl. p. 116). Voir aussi : Arques.

C

Cabrespine : justice, 1759-1790 (B 1904-1908 et B suppl. p. 117).
Cahuzac : justice, 1621-1669 (B suppl. p. 119).
Cailhavel : justice, 1721-1790 (B suppl. p. 120).
Cambiac (Haute-Garonne) : justice, 1707-1752 (B suppl. p. 121).
Campagne-sur-Aude : justice, 1683-1775 (B suppl. p. 123).
Canal-des-deux-mers : justice (fief du Canal concédé à Pierre-Paul Riquet en vertu de l'édit d'octobre 1666 ; possède un tribunal présidé par un juge châtelain établi à Toulouse ; un juge particulier siège au chef-lieu des six départements du Canal : Toulouse, Castelnaudary, Trèbes, le Somail, Béziers et Agde), **1672-1790 (B suppl. p. 124).**
Capendu : justice ou viguerie de la baronnie (justices d'Aigues-Vives, de Capendu, de Marseillette), **1755-1789 (B 1613-1617 et B suppl. p. 125).**
Capestang (Hérault) : justice, 1730-1736 (B suppl. p. 126).
Caramany : justice, 1751-1762 (B suppl. p. 127). Le siège est à Caudiès-de-Fenouillèdes.
Carla (Le) : voir Le Carla.
Carlipa : justice, 1718-1788 (B 1909-1926).
Cascastel : justice de la baronnie, 1705-1789 (B 1618-1620 et B suppl. p. 132).
Cassès (Les) : voir Les Cassès.
Castelreng : justice, 1654-1790 (B suppl. p. 133). Voir aussi Tournon.
Caudebronde : justice de la baronnie, 1729-1790 (B 1738-1745 et B suppl. p. 134).
Caunettes (commune de Moussoulens) : **voir Moussoulens.**
Caux (commune de Caux-et-Sauzens) : **justice** (justice de Caux et Herminis), **1760-1789 (B 1927-1934).**
Cavanac : justice du marquisat (justices de Cavanac, de Gourgounet, de Leuc), **1771-1790 (B 1718-1723 et B suppl. p. 136).**
Cazalrenoux : voir Barsa.
Cazelles (commune de Cuxac-Cabardès) : **justice, 1763-1788 (B suppl. p. 137).**
Cenne-Monestiès : voir Ferrals.
Chalabre : justice de la baronnie, 1684-1790 (B suppl. p. 138-139).
Conilhac-de-la-Montagne : justice, 1776-1790 (B suppl. p. 140). Voir aussi Roquetaillade.
Conques-sur-Orbiel : justice, 1756-1790 (B suppl. p. 141).
Corneilhe (commune d'Arzens) : **justice** (justice de Corneilhe et d'Alauses), **1755-1790 (B 1797-1803 et B suppl. p. 142).**
Cornèze (commune de Couffoulens) : **justice, 1740 (B suppl. p. 143).**
Couffoulens : justice de la baronnie (justices de Couffoulens, de Preixan, de Roullens, englobant les localités de Grèzes, de Maquens, de Villalbe-Haute ; à la fin du XVIII^e siècle, siège à Maquens), **1705-1790 (B 1621-1652 et B suppl. p. 144).**
Voir aussi Cornèze.
Couiza : voir Arques.
Counozouls : voir Escouloubre.
Courtauly et Saint-Benoît : justice, 1782-1788 (B suppl. p. 145).

Courtète (La) : voir La Courtète.

Coustaussa, Saint-Just et dépendances : justice, 1786-1787 (B suppl. p. 146). Voir aussi : Arques.

Cubières : voir Villerouge-Termenès.

Cumiès : justice, 1718-1790 (B suppl. p. 147).

Cuxac-Cabardès : justice, 1670-1790 (B 1804-1812 et B suppl. p. 148).

D

Del Périé (col) : voir Bouisse.

Digne-d'Amont (La) : voir La Digne-d'Amont.

Donazac : justice, 1750-1790 (B suppl. p. 149). Voir aussi Pech-Salamou.

Douzens : viguerie de la commanderie, dépendant de l'ordre de Malte (justices de Douzens, de Fajac-en-Val, de Molières, de Peyriac-Minervois, de Saint-Jean-de-Brucafel), 1663-1790 (B 1694-1712 et B suppl. p. 150).

Durfort (commune de Vignevieille) : justice, 1766-1789 (B 1813-1816).

E

Embres : justice, 1721 (B suppl. p. 151).

Escales : justice, 1722-1774 (B suppl. p. 152).

Escouloubre : justice de la baronnie (justices du Bousquet, Sainte-Colombe-sur-Guette, Counozouls et la seigneurie de Montfort), 1776-1790 (B suppl. p. 153).

Escueillens : justice, 1787-1790 (B suppl. p. 154).

Espérazza : justice, 1747-1786 (B suppl. p. 155).

F

Fa : voir Les Sauzils.

Fabrezan : justice de la baronnie, 1723-1792 (B 1653-1669 et B suppl. p. 156).

Fajac-en-Val : voir Douzens.

Fajac-la-Relenque : justice, 1664-1790 (B suppl. p. 157).

Fanjeaux : justice, 1659-1775 (B suppl. p. 158).

Faris (commune de Mazerolles) : justice, 1739-1781 (B suppl. p. 159).

Fauruc : voir Brenac.

Fendeille : justice, 1684-1786 (B suppl. p. 160)

Ferrals (commune de Saint-Papoul), Verdun et Cenne : justice de la baronnie, 1675-1790 (B suppl. p. 161-162).

Festes : justice, 1774 (B suppl. p. 163). Voir aussi Besse.

Feuilla : justice, 1790 (B suppl. p. 164).

Fitou : justice, 1784-1789 (B suppl. p. 165).

Fleury : justice de la baronnie (élevée en duché-pairie en 1736, au profit de Jean-Hercule de Rosset, neveu du cardinal ; appels portés directement au parlement de Toulouse) 1586-1792 (B suppl. p. 166-167).

Folcarde (La) : voir La Folcarde.

Fontiès-d'Aude : justice (de Fontiès-Rive-d'Aude), 1747-1790 (B 1817-1821 et B suppl. p. 169).

Fourtou: voir Villeroze-Termenès.

Fraissé : voir Bouisse.

G

Gaja-et-Villedieu : justice, 1707-1784 (B suppl. p. 170). Voir aussi Temporalité de l'abbaye de Saint-Polycarpe, Villemartin.

Gardouch (Haute-Garonne) : justice, 1721-1730 (B suppl. p. 171).

Gaure (commune de Rouffiac-d'Aude) : **justice, 1776** (B suppl. p. 172).

Ginestas : justice, 1783-1789 (B suppl. p. 173).

Gourgounet (commune de Villefloure), 1773-1775 (B 1935). La seigneurie de ce nom fut réunie au marquisat de Cavanac au début du XVIII^e siècle : voir aussi Cavanac.

Granès : voir Rennes-les-Bains.

Grézan (Hérault) : justice de la commanderie, dépendant de l'ordre de Malte (actes concernant la gruerie de l'Hospitalet, commune de Saint-Hilaire), 1762-1771 (B 1715-1717).

Grèzes (commune de Carcassonne) : **voir Couffoulens.**

H

Hauterive (Haute-Garonne) : justice, 1724 (B suppl. p. 174).

Herminis (commune de Carcassonne) : voir Caux-et-Sauzens.

Hospitalet (L', commune de Saint-Hilaire) : voir Grézan.

Hounoux : justice, 1755-1790 (B suppl. p. 175).

I

Iles de l'Haute (Les) et La Planasse (commune de Peyriac-de-Mer) : **justice, 1732-1773** (B suppl. p. 176).

Ilhat (Ariège) : voir Lérans, Roquefort-de-Sault.

Issel : justice, 1682-1790 (B suppl. p. 177-178).

J

Jouarres (commune d'Azille) : **justice, 1742-1784** (B suppl. p. 179).

L

La Barthe (commune de Belflou) : **justice, 1686-1781** (B suppl. p. 180).

Labastide-en-Val : justice, 1751-1784 (B suppl. p. 181).

Labastide-Rouge Peyre (commune de Pennautier) : **justice, 1780** (B suppl. p. 182).

Labastide-Villesplas (commune de Villespy) : **justice, 1714-1751** (B suppl. p. 183).

Labécède-Lauragais : justice, 1788 (B suppl. p. 184).
La Bezole : justice, 1732-1788 (B suppl. p. 185).
La Courtète : justice, 1714-1790 (B suppl. p. 186).
Ladern-sur-Lauquet : justice, 1750-1790 (B suppl. p. 187). Voir aussi Molières.
La Digne-d'Amont : justice, 1677-1790 (B suppl. p. 188).
La Folcarde (Haute-Garonne) : justice, 1723-1780 (B suppl. p. 189).
La Livinière : voir Rieux-Minervois.
La Louvière : justice, 1725-1789 (B suppl. p. 191).
Lanet : justice, 1705-1787 (B suppl. p. 192).
Lanta (Haute-Garonne) : justice de la baronnie, 1682 (B suppl. p. 193).
La Planasse : voir Planasse (La).
La Pomarède : justice, 1671-1790 (B suppl. p. 194).
La Redorte : justice de la baronnie, 1751-1780 (B suppl. p. 195).
Laroque-d'Olmes (Ariège) : justice, 1723-1724 (B suppl. p. 196).
Lasbordes : justice, 1681-1789 (B suppl. p. 197).
La Serpent : justice du marquisat, 1700-1790 (B suppl. p. 198).
Lasserre : voir Brenac.
Lasserre-de-Prouille : justice, 1758-1790 (B suppl. p. 199).
Latour-de-France (Pyrénées-Orientales) : justice, 1728-1779 (B suppl. p. 200).
Laurac : voir Saint-Jean-de-Lavail.
Lauraguel : justice, 1680-1790 (B suppl. p. 201).
Laval Dieu (commune de Rennes-le-Château) : voir Rennes-le-Château.
Lavax (commune de Montclar) : voir Alairac.
Lavelanet (Ariège) : justice, 1758-1786 (B suppl. p. 202).
Le Bézu : voir Rennes-le-Château, Rennes-les-Bains.
Le Carla (Ariège) : voir Lérans, Roquefort-de-Sault.
Le Clat : justice, 1704-1759 (B suppl. p. 203).
Le Lac et Villefalse (commune de Sigeac) : justice, 1741-1753 (B suppl. p. 204).
Lérans (Ariège) : justice du marquisat, 1708-1790 (B suppl. p. 205-206).
Les Burlats (commune de Soupex) : justice, 1716-1756 (B suppl. p. 207).
Les Cassès : justice, 1740-1790 (B suppl. p. 208).
Les Iles de l'Haute : voir Iles (Les) de l'Haute.
Les Sauzils (commune de Fa) : justice, 1777-1786 (B suppl. p. 209).
Leuc, 1688-1790 (B 1822-1829 et B suppl. p. 210). La seigneurie de ce nom fut réunie au marquisat de Cavanac à la fin du XVII^e siècle : voir aussi Cavanac.
Lézignan-Corbières : justice de la baronnie, 1777-1785 (B suppl. p. 211).
L'Hospitalet : voir Hospitalet (L').
Limousis : justice (de Limousis, de Sallèles-Cabardès et de Trassanel), 1750-1790 (B 1830-1834 et B suppl. p. 212). Voir aussi Malves.
Limoux : voir Vendémies.
Livinière (La) : voir La Livinière.
Louvière (La) : voir La Louvière.
Luc-sur-Aude : justice, 1722-1786 (B suppl. p. 214).
Lux, Saint-Jean et Saint-Vincent (Haute-Garonne) : justice, 1757-1766 (B suppl. p. 215).

M

Magrie : justice de la commanderie, dépendant de l'ordre de Malte, 1638-1790 (B suppl. p. 216).

Maisons : voir Montrouch.

Malras et Montgaillard : justice, 1693-1790 (B suppl. p. 217).

Malves : justice de la baronnie (seigneuries de Malves, de Sainte-Eulalie, de Villarzel, de Villepeyroux), 1760-1790 (B 1746-1752) et (seigneuries de Sallèles-Cabardès, Limousis, Trassanel et Villeneuve-Minervois), 1644-1667 (B suppl. p. 218).

Malviès : justice, 1739-1788 (B suppl. p. 219).

Maquens (commune de Carcassonne) : voir Couffoulens

Marsa et Quirbajou : justice de la baronnie, 1758-1780 (B suppl. p. 220).

Marseillette : justice, 1764-1782 (B suppl. p. 221). Voir aussi Capendu.

Mas-Cabardès : justice, 1547 (B suppl. p. 222).

Mayreville : justice, 1684 (B suppl. p. 223).

Mayronnes : justice, 1784-1787 (B suppl. p. 224).

Mérinville (= Rieux-Minervois) : justice du comté, 1779-1789 (B 1736-1737).

Mézerville : justice, 1719. (B suppl. p. 225). Voir aussi La Louvière.

Mirepoix (Ariège) : justice, 1715-1788 (B suppl. p. 226).

Missègre : voir Arques.

Molières (commune de Laderne-sur-Lauquet) : voir Douzens.

Molleville : justice, 1748-1788 (B suppl. p. 227).

Monjoi : voir Bouisse.

Montaillou (Ariège) : voir Sault.

Montauriol : justice, 1716-1785 (B suppl. p. 228).

Montazels : justice, 1766-1785 (B suppl. p. 229).

Montclar : justice, 1726-1790 (B 1835-1843 et B suppl. p. 230).

Montferrand (commune de Rennes-les-Bains) : voir Rennes-le-Château.

Montfort-sur-Boulzane : voir Escouloubre.

Montgaillard : voir Malras.

Montgascon (commune de Villefort) : justice, 1762-1786 (B suppl. p. 231).

Montgiscard (Haute-Garonne) : justice, 1674 (B suppl. p. 232).

Monthaut : justice, 1788-1789 (B suppl. p. 233).

Montirat : justice, 1753-1789 (B 1936-1938).

Montmaur : justice, 1715-1790 (B suppl. p. 234).

Montpezat (commune de Roquefort-des-Corbières) : justice, 1744-1747 (B suppl. p. 236).

Montredon : justice, 1711 (B suppl. p. 238).

Montrouch (commune de Maisons) : justice, 1784 (B suppl. p. 239).

Mourvilles Hautes (Haute-Garonne) : justice, 1741-1756 (B suppl. p. 240).

Moussoulens : justice (justice de Moussoulens et Caunettes), 1767-1790 (B 1939-1946).

Mouthoumet : viguerie, 1722-1729 (B 1713-1714).

Moux : justice de la baronnie, 1745-1790 (B 1753-1762 et B suppl. p. 241).

N

Narbonnais : juridictions ordinaires de diverses localités, 1767-1774 (B suppl. p. 242).

Narbonne : voir Quatourze (terroir du).

Nébias, Brenac et dépendances : justice, 1741-1790 (B suppl. p. 248).

Nissan (Hérault) : justice, 1706-1735 (B suppl. p. 249).

O

Ornaisons : justice, 1725-1726 (B suppl. p. 250).

P

Paraza : justice, 1712 (B suppl. p. 251).

Pauligne : justice, 1755-1783 (B suppl. p. 252).

Payra-sur-l'Hers : justice, 1717-1784 (B suppl. p. 253).

Pech (commune de Saint-Hilaire) : justice, 1774-1789 (B suppl. p. 254).

Pécharic : justice, 1726-1730 (B suppl. p. 255).

Pech-Salamou (commune de Donazac) : justice, 1724-1790 (B suppl. p. 256).

Pennautier : justice, 1674-1783 (B 1947 et B suppl. p. 257). Voir aussi Labastide-Rouge Peyre.

Péreille (Ariège) : justice, 1771-1785 (B suppl. p. 258).

Périé : voir Del Périé.

Pexiora : justice, 1695-1790 (B suppl. p. 259).

Peyrefitte-sur-l'Hers : justice, 1723-1761 (B suppl. p. 260).

Peyriac-de-Mer : voir Iles (Les) de l'Haute et La Planasse

Peyriac-Minervois : justice, 1742-1787 (B suppl. p. 261-262). Voir aussi Douzens.

Pieusse, Alaigne et Routier : justice de la baronnie, 1699-1790 (B suppl. p. 263). Voir aussi Saint-André-de-Villeromieu.

Pomarède (La) : voir La Pomarède.

Pomas : justice, 1706-1790 (B suppl. p. 264).

Pomy : justice, 1706-1788 (B suppl. p. 265).

Portel : justice, 1680-1783 (B suppl. p. 267).

Portes (Ariège) : justice, 1790 (B suppl. p. 268).

Pouzols : justice, 1785 (B suppl. p. 269).

Pradelles : justice, 1768 (B suppl. p. 270).

Prades (Ariège) : voir Sault.

Prax : voir Brenac.

Preixan : justice, 1755-1786 (B suppl. p. 271). Voir aussi Couffoulens.

Puginier : justice, 1710-1790 (B suppl. p. 273).

Puivert : justice du marquisat, 1682-1790 (B suppl. p. 274-275). Voir aussi Sainte-Colombe-sur-l'Hers.

Q

Quatourze (terroir du) : justice, 1732-1734 (B suppl. p. 276).
Queille (Ariège) : voir Belloc.
Quillan : justice de la châtellenie, 1658-1790 (B suppl. p. 277-279).
Quirbajou : voir Marsa.

R

Raissac-d'Aude : justice, 1732 (B suppl. p. 280).
Raissac-sur-Lampy : justice, 1740-1787 (B 1948-1954 et B suppl. p. 281).
Redorte (La) : voir La Redorte.
Rennes-le-Château : justice de la baronnie, 1781-1786 (B suppl. p. 282).
Rennes-les-Bains, Granès et Le Bézu : justice, 1725-1790 (B suppl. p. 283). Voir aussi Rennes-le-Château.
Rieunette (commune de Laderne-sur-Lauquet) : justice (du couvent des Bernardines), 1757-1770 (B 1955-1956).
Ricaud : justice, 1608-1790 (B suppl. p. 284-285).
Rieux-en-Val : voir Val-de-Daigne.
Rieux-Minervois et La Livinière : justice de la comté, 1603-1790 (B suppl. p. 286). Voir aussi Mérinville.
Rivel : justice, 1738-1787 (B suppl. p. 287). Voir aussi Puivert.
Roquecourbe : justice, 1747-1784 (B suppl. p. 288).
Roquefère : justice, 1751-1790 (B 1844-1846 et B suppl. p. 289).
Roquefeuil : justice, 1774 (B suppl. p. 290).
Roquefort-de-Sault, Le Carla et Ilhat : justice, 1726-1785 (B suppl. p. 292). Voir aussi : Arques et Lérans.
Roquefort-des-Corbières : justice, 1726-1783 (B suppl. p. 291). Voir aussi Montpezat.
Roquetaillade : justice, 1706-1790 (B suppl. p. 293).
Rouffiac-d'Aude : voir Gaure.
Roullens : voir Couffoulens.
Routier : voir Pieusse.
Rouvenac : justice, 1723-1768 (B suppl. p. 295).
Rustiques : justice, 1771-1789 (B 1957-1958).

S

Saint-Amans : justice, 1724-1790 (B suppl. p. 296).
Saint-André-de-Villeromieu (commune de Pieusse) : justice, 1783-1788 (B suppl. p. 297).
Saint-Benoît : voir Courtauly.
Saint-Brancad : voir Bouisse.
Saint-Couat : justice, 1678-1789 (B suppl. p. 298).
Saint-Denis : justice, 1725-1778 (B suppl. p. 299).
Sainte-Camelle : justice, 1718-1790 (B suppl. p. 314).
Sainte-Colombe-sur-Guette : voir Escouloubre.

Sainte-Colombe-sur-l'Hers : justice, 1738-1790 (B suppl. p. 315). Voir aussi Puivert.
Sainte-Eulalie (commune de Malves) : voir Malves.
Sainte-Valière : justice, 1787-1790 (B suppl. p. 316).
Saint-Hilaire : voir Pech.
Saint-Jean (Haute-Garonne) : voir Lux.
Saint-Jean-de-Brucafel (commune de Carcassonne) : voir Douzens.
Saint-Jean de Céleyran (commune de Salles-d'Aude) : justice de la commanderie, 1724 (B suppl. p. 301).
Saint-Jean-de-Lavail (commune de Laurac) : justice, 1714 (B suppl. p. 302).
Saint-Joulia : justice, 1771 (B suppl. p. 303).
Saint-Julien-de-Gras-Capou (Haute-Garonne) : justice, 1670 (B suppl. p. 304).
Saint-Just(-et-le-Bézu) : voir Coustaussa, Rennes-le-Château.
Saint-Martin-des-Puits : justice de la commanderie, 1784-1787 (B suppl. p. 305).
Saint-Martin-le-Vieil : justice, 1738-1790 (B 1847-1852 et B suppl. p. 306).
Saint-Martin-Lys : voir Belvianes.
Saint-Michel-de-Lanès : justice, 1702-1788 (B suppl. p. 307).
Saint-Papoul : voir Ferrals.
Saint-Paul-de-Fenouillet (Pyrénées-Orientales) : justice, 1779 (B suppl. p. 309).
Saint-Paulet : justice, 1676-1790 (B suppl. p. 310).
Saint-Pierre-des-Champs : justice, 1784 (B suppl. p. 311).
Saint-Sernin : justice, 1708-1790 (B suppl. p. 312).
Saint-Vincent (Haute-Garonne) : voir Lux.
Saissac : justice ou viguerie du marquisat, 1681-1779 (B 1611-1612 et B suppl. p. 317).
Sallegriffe : voir Bouisse
Sallèles-Cabardès : justice, 1779-1788 (B suppl. p. 318). Voir aussi Limousis, Malves.
Sallèles-d'Aude : justice, 1689-1777 (B suppl. p. 319).
Salles-d'Aude : voir Saint-Jean-de-Céleyran.
Salles-sur-l'Hers : justice de la baronnie, 1690-1790 (B suppl. p. 320-321).
Salza : justice, 1773-1781 (B suppl. p. 322).
Sanches (commune de Montréal) : justice (propriété des Ursulines de Carcassonne), 1787 (B 1853).
Sault, Prades et Montaillou : justice du comté, 1724-1790 (B suppl. p. 323).
Sauzils (les) : voir Les Sauzils.
Serpent (La) : voir La Serpent.
Serviès-en-Val : voir Val-de-Daigne.
Seyres (Haute-Garonne) : justice, 1715-1761 (B suppl. p. 324).
Sigean : voir Le Lac-et-Villefalse.
Siran (Hérault) : justice, 1706 (B suppl. p. 325).
Sorèze (Tarn) : justice, 1671-1715 (B suppl. p. 326).
Souilhanel : justice, 1655-1667 (B suppl. p. 327).
Souilhe : justice, 1637-1741 (B suppl. p. 328).
Souplex : justice, 1664-1702 (B suppl. p. 329).

T

Talairan : justice ou viguerie de la baronnie (englobant la justice d'Albas), 1656-1790 (B 1670-1680 et B suppl. p. 330).

Taurize : voir Val-de-Daigne.

Tonneins (commune de Lasserre-de-Prouille) : **justice**, 1779 (B suppl. p. 331). **Voir aussi Villeneuve-lès-Montréal.**

Tourneboux (commune de Bourigeole) et **Besse** (commune de Festes-et-Saint-André) : **justice**, 1778-1788 (B suppl. p. 332).

Tournon (commune de Castelreng) : **justice**, 1749-1787 (B suppl. p. 333).

Tourreilles : justice, 1719-1790 (B suppl. p. 334).

Trassanel : justice, 1760-1790 (B suppl. p. 335). **Voir aussi Limousis, Malves.**

Tréville : justice, 1714-1776 (B suppl. p. 336).

Tuchan : justice, 1656-1790 (B suppl. p. 337).

V

Val-de-Dagne : viguerie de la baronnie (justices d'Arquettes, de Rieux-en-Val, de Serviès-en-Val, de Taurize, de Villar-en-Val, de Villetritouls ; siège à Serviès), 1728-1790 (B 1724-1779 et B suppl. p. 338).

Valmigère : voir Arques.

Vendémies : voir Arce et Lapeyre.

Verdun-Lauragais : voir Ferrals.

Verzeille : justice, 1739-1780 (B suppl. p. 339).

Villalba (commune de Carcassonne) : **justice**, 1684-1784 (B suppl. p. 340). **Voir aussi Couffoulens.**

Villar-en-Val : voir Val-de-Daigne.

Villaret : justice, 1769 (B suppl. p. 341).

Villar-Saint-Anselme et Belcastel : justice de la baronnie, 1692-1790, (B suppl. p. 342-343).

Villarzel-Cabardès : justice, 1715-1771 (B suppl. p. 344). **Voir aussi Malves.**

Villarzel-du-Razès : justice, 1748-1790 (B suppl. p. 345).

Villefloure : justice, 1771-1790 (B suppl. p. 346).

Villefort : voir Montgascon.

Villegailhenc : justice, 1738-1785 (B 1854-1865 et B suppl. p. 347).

Villegly : justice, 1751-1790 (B 1866-1875 et B suppl. p. 348).

Villelongue-d'Aude : justice, 1707-1790 (B suppl. p. 349).

Villemagne : justice, 1716-1790 (B suppl. p. 350).

Villemartin (commune de Gaja-et-Villedieu) : **justice**, 1768-1789 (B suppl. p. 351).

Villemoustaussou : justice, 1738-1788 (B 1876-1889 et B suppl. p. 352).

Villeneuve-la-Comptal : justice, 1627-1790 (B suppl. p. 353).

Villeneuve-lès-Montréal : justice (justice de Villeneuve et Tonneins), 1753-1789 (B 1959-1962 et B suppl. p. 355).

Villeneuve-les-Chanoines (= Villeneuve-Minervois) : **justice**, 1624-1628 (B suppl. p. 354). **Voir aussi Malves.**

Villepeyroux (commune de Malves) : **voir Malves.**

Villepinte : justice, 1668-1762 (B suppl. p. 356).

Villerouge-Termenès : justice ou viguerie de la baronnie appartenant à l'archevêque de Narbonne (justices d'Albières, de Cubières, de Fourtou, de Villerouge), 1676-1790 (B 1681-1693)

Villesèque-Basse (commune d'Alairac) : voir Alairac.

Villesèque-des-Corbières : justice, 1749-1771 (B suppl. p. 358).

Villesplas (commune de Villespy) : justice, 1714-1790 (B suppl. p. 359).

Villespy : justice, 1695-1790 (B suppl. p. 360). Voir aussi Labastide-Villesplas, Villesplas.

Villetritouls : voir Val-de-Daigne.

Vinassan : justice, 1676-1727 (B suppl. p. 361).